



La Commission des Femmes  
Conseil national de la Résistance iranienne



wncri.org/fr



@CNRIfemmes



@CNRIfemmes

SEPTEMBRE 2025



9

TOUS LES 4 JOURS,  
UNE FEMME EST  
EXÉCUTÉE EN IRAN

## Tous les 4 jours, une femme est exécutée en Iran

### Nouveau record du régime des mollahs dans la violation des droits humains

Le 10 octobre, [la Journée mondiale contre la peine de mort](#), rappelle l'engagement de la communauté internationale à défendre le droit le plus fondamental, celui à la vie, et à lutter contre l'une des formes les plus brutales de violations des droits humains. Cette année, cette journée arrive au milieu d'une vague d'exécutions mises en place par le régime théocratique en Iran, et les femmes n'ont pas été épargnées.

Pour cette raison, la Commission des Femmes du Conseil national de la Résistance iranienne a consacré son rapport de septembre à cette question, appelant la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains et des droits des femmes à prendre des mesures immédiates pour arrêter cette machine de mort.

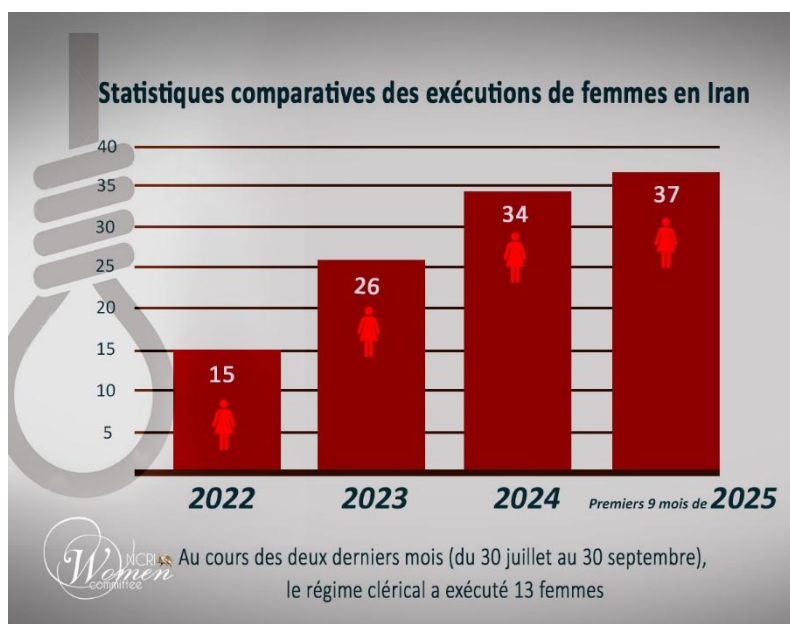
Au cours des neuf derniers mois, le régime clérical a exécuté environ 1 175 prisonniers, dont [38 femmes](#) et 7 enfants. Au moins 9 exécutions ont eu lieu en public. Le pouvoir judiciaire du régime clérical, placé sous la supervision directe de Khamenei en tant que Velayat-e Faqih (guide suprême théocratique), envoie des prisonniers politiques, des femmes et les couches pauvres de la société à la potence sans procès équitable.

Actuellement, dans la prison de Ghezel Hesar à Karaj, des milliers de prisonniers attendent leur exécution.

### Tendance à la hausse et records d'exécutions de femmes

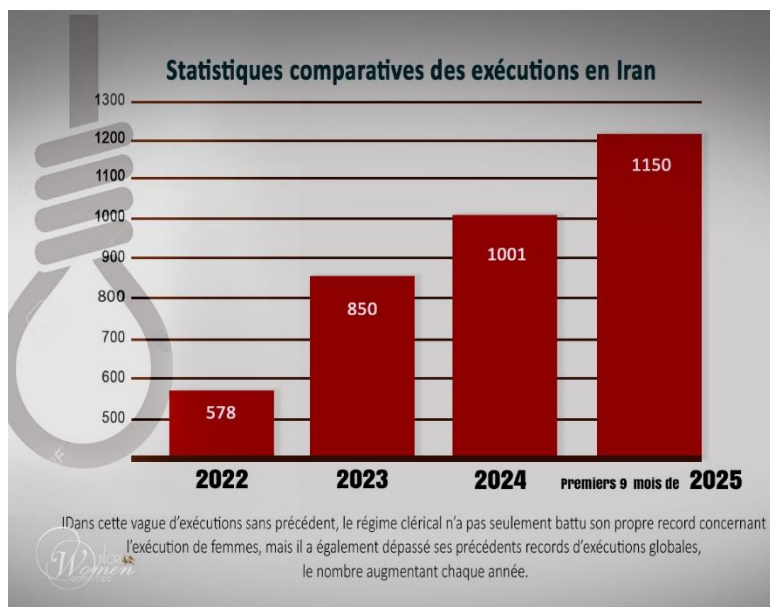
1

- Depuis le début de l'année 2025, au moins 38 femmes ont été exécutées en Iran.
- Entre le 30 juillet et le 30 septembre, le régime a exécuté 14 femmes, ce qui revient à exécuter une femme tous les quatre jours.
- Comparé aux années précédentes, 34 femmes exécutées pour toute l'année 2024, 26 en 2023 et 15 en 2022, ces chiffres indiquent une augmentation sans précédent des exécutions de femmes en Iran et une intensification de la répression des femmes dans une société où elles ont souvent été à l'avant-garde et à la tête des soulèvements.





- Avec un nombre élevé d'exécutions de femmes, enregistré au minimum à 300 cas depuis 2007 par la Commission des Femmes du CNRI, le régime clérical détient le record mondial d'exécutions de femmes.
- Dans cette vague d'exécutions sans précédent, le régime n'a pas seulement battu ses propres records concernant l'exécution de femmes, mais il a également augmenté le nombre total d'exécutions chaque mois. En 2022, le nombre total d'exécutions en Iran était d'environ 578 ; en 2023, 850 ; en 2024, 1 001 ; et rien que dans les neuf premiers mois de 2025, environ 1 175 personnes ont été exécutées.



2

## Le régime clérical : premier bourreau mondial de femmes

Ces statistiques ne représentent qu'une partie de la sombre réalité. Ce qui révèle l'ampleur de la catastrophe est le rôle structurel et délibéré du pouvoir judiciaire du régime dans l'organisation de cette vague d'exécutions, dans le cadre d'une politique systématique de répression.

Par une opacité délibérée, le pouvoir judiciaire du régime clérical empêche la divulgation de nombreuses exécutions.

- L'une des accusations fréquemment portées contre les femmes est le meurtre prémédité, le plus souvent du conjoint. Beaucoup de ces femmes, souvent victimes de mariages d'enfants ou de mariages forcés, commettent un meurtre en état de légitime défense dans des situations de violence domestique et d'impasse. Nombre d'entre elles ont déclaré que si elles avaient eu le droit au divorce, leur situation n'aurait jamais atteint ce point.
- Un autre crime conduisant à l'exécution de femmes est le trafic de drogue. Ces femmes souffrent souvent d'une pauvreté extrême. Elles sont soit contraintes par leurs maris, soit entrent dans ce cycle pour subvenir aux besoins de leurs familles. Les principaux auteurs dans l'ombre sont des réseaux de type mafieux liés aux Gardiens de la révolution (IRGC), qui en tirent de gros profits. Les pauvres et les vulnérables, y compris les femmes non protégées, sont les cibles. De plus, la cause profonde de l'expansion de la criminalité liée à la drogue réside dans le chômage de masse et l'absence d'emplois légitimes, produit de la mauvaise gouvernance et de la corruption endémique de la direction cléricale, qui a plongé la majorité des Iraniens sous le seuil de pauvreté et ruiné leurs vies.

Un exemple est celui de [Marziyeh Esmaeili](#), âgée de 39 ans et mère d'une fille, exécutée le 15 avril 2025 dans la prison de Qazvin (nord-ouest de l'Iran). Son crime présumé était le transport de 600 grammes de stupéfiants en échange de 10 millions de tomans (environ 100 dollars).

Il convient de noter que, malgré les exécutions massives quotidiennes en Iran, atteignant une moyenne d'une exécution toutes les 5 heures, un mouvement fort et croissant contre la peine de mort a émergé dans tout le pays. À la tête de ce mouvement se trouvent des prisonniers qui, depuis 88 semaines consécutives, organisent des grèves de la faim chaque mardi dans 52 prisons du pays pour protester contre les condamnations à mort. Il s'agit d'un développement rare dans l'histoire de l'Iran, qui a trouvé le soutien des familles et de divers groupes sociaux à l'intérieur du pays comme à l'international.

### Liste des femmes exécutées en Iran entre le 30 juillet et le 30 septembre

1. [Mahtab Bayati](#), prison centrale de Machhad, 30 juillet
2. [Nahid Jokar](#), 52 ans, prison d'Adelabad à Chiraz, 31 juillet
3. [Femme inconnue](#), prison de Khorramabad, 3 août
4. [Soudabeh Ghasemzadeh](#), 45 ans, mère de trois enfants, prison centrale d'Ispahan, 11 août
5. [Mahsa Akbari](#), prison d'Adelabad à Chiraz, 20 août
6. [Maliheh Haghighi](#), 34 ans, prison centrale de Tabriz, 26 août
7. [Mitra Yasini](#), prison d'Adelabad à Chiraz, 27 août
8. [Banou Moghadam](#), 60 ans, prison d'Abhar, 28 août
9. [Gohar Taheri](#), 52 ans, prison de Zanjan, 2 septembre
10. [Hadigheh Abadi](#), mère de trois enfants, prison de Qazvin, 11 septembre
11. [Zahra Fotouhi](#), 52 ans, prison centrale de Tabriz, 17 septembre
12. [Femme non identifiée](#), prison de Sabzevar, 17 septembre
13. [Mahnaz Dehghani](#), prison d'Adelabad à Chiraz, 24 septembre
14. [Jayran Zaheri](#), prison d'Ispahan, 30 septembre

## La torture blanche tue : privation de soins médicaux en détention

Une autre tactique utilisée par le régime clérical pour tuer les prisonnières est la torture blanche, c'est-à-dire le refus d'accès aux soins médicaux. Le mois dernier, cette politique a entraîné la mort de plusieurs détenues.

[La prison de Qarchak](#), située à Varamin (au sud-est de Téhéran), est tristement célèbre comme un symbole des graves abus contre les femmes incarcérées. Elle souffre de surpopulation, de graves pénuries de produits de première nécessité (y compris d'eau potable), et surtout d'un manque de services médicaux.

Entre le 16 et le 25 septembre seulement, au moins trois prisonnières sont mortes à Qarchak en raison du refus de traitement médical ou de retards dans leur transfert à l'hôpital : [Somayeh Rashidi](#), [Jamileh Azizi](#) et [Soudabeh Asadi](#). Avant cela, une femme détenue dans la prison de Pardis (Karaj, près de Téhéran) était également morte par manque de soins médicaux.



Cas détaillés :

- **Maryam Shahraki** : Elle était emprisonnée pour des charges financières dans la prison de Pardis, Karaj. Après avoir souffert de fortes douleurs thoraciques et avoir été privée de transfert à l'hôpital, elle est morte le matin du 12 septembre.
- **Soudabeh Asadi** : Le 16 septembre, elle est morte à Qarchak après des jours de souffrance sans transfert à l'hôpital. Elle était également détenue pour des charges financières.
- **Jamileh Azizi** : Mère de deux enfants détenue pour dettes, elle a été emmenée à la clinique de la prison de Qarchak le 19 septembre avec des signes d'infarctus ; le personnel médical n'a pas administré de traitement sérieux et l'a renvoyée dans sa cellule, où elle est morte peu après.
- **Somayeh Rashidi** : Prisonnière politique épileptique détenue depuis mai, qui avait besoin de soins médicaux. Le 25 septembre, elle est morte à l'hôpital à cause d'un transfert retardé. Les médecins de la prison ont prétendu qu'elle simulait des symptômes et lui ont donné des médicaments psychiatriques au lieu d'un traitement contre l'épilepsie.

Les noms cités ne sont que ceux des cas rendus publics à l'extérieur. Beaucoup d'autres sont dissimulés par le régime ou présentés comme des suicides.

Actuellement, des dizaines de prisonnières politiques, beaucoup dans la soixantaine ou la soixante-dizaine, à la prison de Qarchak se voient refuser des traitements et sont dans un état physique critique. Cela inclut Shiva Esmaili, [Fatemeh Ziaei](#), [Marzieh Farsi](#), [Parvin Mirasan](#), [Zahra Safaei](#) et [Maryam Akbari Monfared](#), toutes ayant un besoin urgent de soins spécialisés qui leur sont refusés.



## Besoin urgent d'abolir les condamnations à mort en Iran et d'inspecter les prisons

Il est désormais de la responsabilité de la communauté internationale, en particulier des parlements, des défenseurs des droits humains et des militantes des droits des femmes, de briser le silence sur ces crimes. Chaque jour de retard signifie davantage de vies perdues par la corde du régime.

La Commission des Femmes du CNRI appelle la communauté internationale et les défenseurs des droits humains à prendre les mesures immédiates et décisives suivantes :

1. Arrêt immédiat des exécutions de femmes et abrogation des condamnations à mort pour celles reconnues coupables du meurtre d'un conjoint ou pour des charges liées à la drogue ; annulation également de toutes les condamnations à mort pour les prisonniers politiques.
2. Garantie d'un accès immédiat et complet des prisonnières aux soins médicaux et prévention de leur lente agonie par négligence.
3. Inspections urgentes des prisons, en particulier de la prison de Qarchak à Varamin, connue comme un centre de torture pour les femmes.
4. Faire pression sur le régime clérical afin qu'il respecte les normes internationales relatives aux droits humains.